

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026.025 Séance du **VINGT MARS DEUX MILLE VINGT-SIX**
Date de la convocation : Lundi 16 mars 2026
Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire
Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT
Membres en exercice : 33
Quorum : 17

30 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, MANDON Martine, LEVET Serge, GUENEZ Éric, MOLS Louis-David, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, REAL-LAFRIQUE Laetitia, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise

3 absents ayant donné pouvoir :

Nathalie ANDRIER à Pascale PELLIER, Alexia BARJHOUX à Patrick ANTOINE, Patrick SILLARD à Maurice BERTRAND

Objet : Création de la Commission d'Appels d'Offres - Fixation du nombre de conseillers et élection de ses membres

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L.1414-2,

Le Maire propose la création de la commission d'appels d'offres (CAO), en application des articles L.1411-5 et L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres d'une Commune de plus de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, Président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Sont candidats, en qualités de membres titulaires :

1. Monsieur BELMAS Jean-Pierre
2. Monsieur BERTRAND Maurice
3. Monsieur PELLIER Karl
4. Madame VOUTAY-MERMET Anne-Lise
5. Monsieur VUACHET Serge

2026.025Sont candidats, en qualités de membres suppléants :

1. Monsieur *BARONNET Eddy*
2. Madame *BREGEGERE Stéphanie*
3. Madame *NOURRY Alexandra*
4. Madame *PELLIER Pascale*
5. Madame *SALAME Marie-Lise*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : **VALIDE** la composition de la commission de commission d'appels d'offres ;**ARTICLE 2 :** **ELIT** à la commission d'appels d'offres :

Membres titulaires	Membres suppléants
<i>Monsieur BELMAS Jean-Pierre</i>	<i>Monsieur BARONNET Eddy</i>
<i>Monsieur BERTRAND Maurice</i>	<i>Madame BREGEGERE Stéphanie</i>
<i>Monsieur PELLIER Karl</i>	<i>Madame NOURRY Alexandra</i>
<i>Madame VOUTAY-MERMET Anne-Lise</i>	<i>Madame PELLIER Pascale</i>
<i>Monsieur VUACHET Serge</i>	<i>Madame SALAME Marie-Lise</i>

ARTICLE 3 : **PRECISE** que les membres élus de la Commission d'Appel d'Offres sont également membres des jurys de concours.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT


pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 20 mars 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 24/03/2026


La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.